



Direction Générale des Services

Direction de la Culture

Direction de la Culture

Affaire suivie par : Gérard Semblanet
Poste: 78 07

2012-CG-3-3696

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 28 septembre 2012

**POLITIQUE C05 RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE, VALORISER
LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE, MOBILIER ET IMMOBILIER**

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A LA COMMUNE DE
LOUVECIENNES POUR LA COMMÉMORATION LOUIS DE BROGLIE**

Code	C0502
Secteur	Promouvoir et donner de la visibilité à l'offre culturelle et au patrimoine yvelinois
Programme	Aide aux actions de valorisation du patrimoine

	Données financières			Fonctionnement
	AP	CP sur AP	CP sur EPI	CP
Enveloppes de financement				226 518 €
Montant actualisé				55 597 €
Montant déjà engagé				170 921 €
Montant disponible				5 000 €
Montant réservé pour ce rapport				

Louveciennes a organisé du 9 mars au 12 avril 2012, la commémoration du 25ème anniversaire de la mort du grand physicien Louis de Broglie, prix Nobel en 1929, qui a passé les dernières années de sa vie dans la commune. L'aide proposée à cette manifestation associant les établissements scolaires avoisinants, d'un montant de 5 000 €, s'inscrit dans la volonté du Département de rendre accessible à tous la culture, y compris dans ses aspects scientifiques et techniques.

La commune de Louveciennes a organisé une commémoration autour de la vie et de l'œuvre de Louis de Broglie, grande figure de la physique mondiale, du 9 mars au 12 avril 2012.

Cette manifestation s'est déroulée sous forme de conférences, de la présentation d'une exposition et de visites scolaires par des lycéens de laboratoires de recherche scientifique. Les cinq conférences organisées ont connu une fréquentation très satisfaisante (150 personnes par conférence) :

1- le 9 mars, la conférence inaugurale à laquelle ont participé Gabriel de Broglie, Chancelier de l'Institut, Jean-Francois Bach et Pierre Léna, académiciens, présidée par le Maire de Louveciennes, a réuni près de 200 auditeurs ;

2- le 10 mars, Edouard Brézin, académicien et ancien président de l'Académie des Sciences, remplissait la Salle Camille Saint Saëns, et dédiait son livre « *Demain la Physique* » ;

3- le 17 mars, Alain Aspect (probable prochain Prix Nobel ?), introduit par M. le Maire de La Celle-Saint-Cloud, remplissait le théâtre de cette Ville. De nombreux jeunes du Lycée Corneille voisin, et leurs parents étaient présents. Le Lycée, qui coordonnait cette conférence, a donné une représentation théâtrale : « Discussions autour de Louis de Broglie », saynète écrite par un professeur de physique, et jouée par des élèves de Première : un franc succès ;

4 - le 27 mars, conférence organisée par le Commissariat à l'Energie Atomique sur les lasers, à La Celle-Saint-Cloud ;

5 - le 12 avril, au Lycée Louis de Broglie de Marly-le-Roi, conférence d'Etienne Klein sur « L'univers primordial », précédée par une nouvelle représentation de la pièce jouée par les élèves du Lycée Corneille. Nouveau succès, devant une salle comble, remplie pour moitié par des lycéens ;

Les 24 janvier, 12 mars, 3 et 12 avril, différentes classes du Lycée Corneille ont effectué des visites de laboratoires (Synchrotron Soleil, Pile Orphée, SHFJ Orsay, Neurospin Saclay, Mircen Fontenay et Pile Zoé).

La commémoration Louis de Broglie a été très bien reçue par le monde de l'éducation, tant par les élèves que par les enseignants.

Des actions de sensibilisation à la culture scientifique ont été conduites en direction de classes primaires à Louveciennes. A terme, des stages de formation à la médiation scientifique sont prévus.

L'aide à ce projet s'inscrit dans la volonté du Département de rendre accessible à tous la culture, y compris dans ses aspects scientifiques et techniques, le développement de la Culture Scientifique et Technique étant inscrit dans ses actions.

Je vous propose d'accorder à la commune de Louveciennes, à titre exceptionnel, une subvention départementale de fonctionnement de **5 000 €** pour l'organisation de cette manifestation.

Si cette proposition vous agréé, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :